

TRAVAUX DE RÉPARATION DE L'ÉLECTROFILTRE : UN PROJET TITANESQUE !

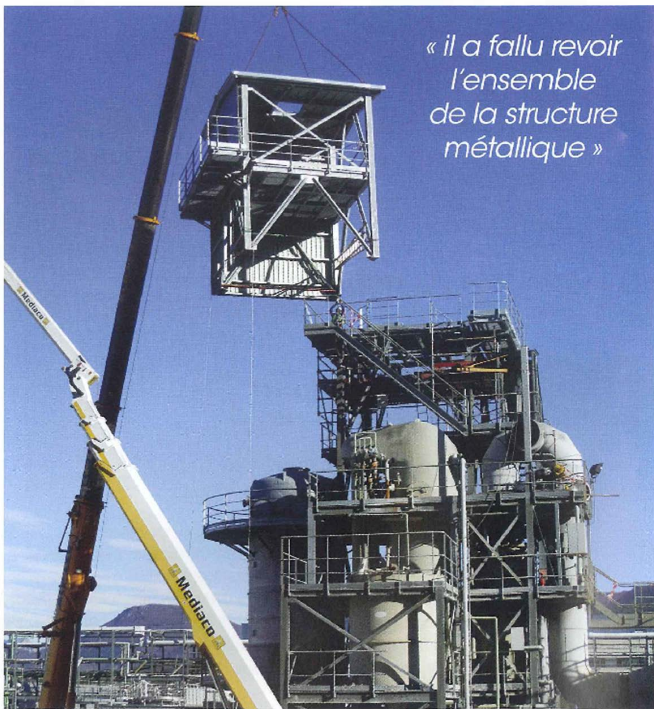
Le 23 septembre 2013, un Plan d'Opération Interne (POI) a été déclenché sur le site de Sisteron à la suite d'un départ de feu dans l'électrofiltre de l'incinérateur alors que ce dernier était à l'arrêt. L'incendie a été maîtrisé par les équipes d'intervention du site grâce à une grande réactivité et un professionnalisme exemplaire. Après investigations, le projet de reconstruction s'est progressivement mis en place.

Après avoir fait un état des lieux, le projet de remplacement de l'électrofiltre a démarré. Guillaume Lelong, chef de projet site et Mathieu Charpentier, chef de projet Ingénierie nous en expliquent le déroulé.

La première étape de ce projet était de prendre contact avec les assureurs afin de leur signifier le sinistre et le souhait de réparer l'installation en remplaçant les équipements touchés : l'électrofiltre, la cheminée, le ventilateur et les analyseurs. Par ailleurs, « après un an d'arrêt, nous avons prévu des travaux de maintenance sur les équipements amonts : le bruleur, le four, la chaudière et les laveurs », nous expliquent Guillaume et Mathieu.

L'ancien électrofiltre était composé d'électrodes ionisantes en hastelloy et d'électrodes collectrices en SVR (composé à base de fibre de verre et de résine).

L'un des enjeux du projet était de trouver une technologie qui limiterait les risques d'incendie. Le choix s'est porté sur un nouvel électrofiltre reprenant les mêmes caractéristiques mais avec des électrodes



« il a fallu revoir l'ensemble de la structure métallique »



Mise en place du nouvel électrofiltre

ionisantes et collectrices en hastelloy, un matériau incombustible. La commande au fournisseur de l'électrofiltre et de tout son environnement s'est faite fin mars 2014. Les technologies ayant évoluées, il a fallu revoir l'ensemble de la structure métallique afin d'accueillir les nouveaux équipements.

Courant septembre 2014, les travaux de maintenance ont démarré. Constatant que certaines parties de l'installation avaient subis d'importantes dégradations à cause de l'arrêt prolongé, il a donc fallu faire évoluer les travaux de maintenance. « Pour des raisons de sécurité et de bon sens, nous ne pouvions pas redémarrer l'installation pour l'arrêter quelques jours après » ajoute Guillaume. Cela a donc entraîné des modifications du périmètre du projet. La remise en état de la chaudière fait partie de ces modifications.

Elle se fera selon 3 axes :

- 1 Renforcer la structure de la chaudière.
- 2 Recréer une enveloppe externe (casing) pour assurer une parfaite étanchéité aux fumées de combustion et une résistance à la température. Ce casing sera réalisé avec des matériaux réfractaires et isolants.
- 3 Créer une couverture métallique qui vient recouvrir la chaudière et protéger l'ensemble en assurant une étanchéité à l'eau.

« Ces changements dans le périmètre du projet nous ont fait prendre un retard de 6 mois sur le planning préétabli » soulignent Mathieu et Guillaume.

Par ailleurs, avoir une chaudière opérationnelle est une condition nécessaire pour le fonctionnement de

l'incinérateur et pour qualifier l'électrofiltre.

En termes de coût, le montant total du projet s'élève à environ 5 millions d'euros dont les 2/3 du montant sont pris en charge par les assurances.

Pour des raisons environnementales, économiques et de respect des engagements, il est primordial pour nous de faire redémarrer l'incinérateur le plus rapidement possible dans des conditions de sécurité optimales. Les travaux devraient être terminés mi 2015 pour un redémarrage de cette installation importante pour notre site.

Le projet revamping de la partie amont continue et doit conduire au remplacement de la chaudière en 2016. Rappelons que le projet global de revamping de l'incinérateur est un des deux projets structurants du site !